

LES LANGUES ANCIENNES AU COLLEGE ET AU LYCEE

COLLEGE (cycle 4)

Enseignement de complément	Cycle d'apprentissage *	Critères d'admission
latin (3 ans)	A partir de la 5 ^{ème} A partir de la 4 ^{ème} à titre exceptionnel en aucun cas à partir de la 3 ^{ème}	Régularité du travail en 6 ^e et résultats corrects en français. Motivation et grande capacité de travail. Attendre l'entrée en 2 ^{nde}
grec (1 an)	A partir de la 3 ^{ème}	Régularité du travail en 4 ^e et résultats corrects en français.

** En principe un élève qui commence l'étude du latin en 5^{ème} s'engage à suivre cet enseignement jusqu'en 3^{ème}. Toutefois l'usage est de ne pas encourager un élève en difficulté ou très peu motivé à poursuivre l'étude du latin une année supplémentaire dans l'intérêt de l'élève et du groupe. Cette question peut faire l'objet d'un entretien avec la famille si elle souhaite la poursuite de l'étude du latin malgré des résultats très faibles.*

LYCEE

Option (toutes séries)	Cycle d'apprentissage *	Critères d'admission
latin ou grec (3 ans)	A partir de la 2 ^{nde} après trois années de latin ou une année de grec au collège	Régularité du travail au collège en latin ou en grec et motivation. Pas de critère de niveau.
latin ou grec (3 ans)	A partir de la 2 ^{nde} pour des élèves grands débutants, deux possibilités : 1. formation dans le cadre de l'enseignement d'exploration « Langues et cultures de l'Antiquité » (si l'effectif est suffisant) avec, si possible, un accompagnement personnalisé (cf BO n°30 du 26 août 2010, note de service n° 2010-101 du 12-07-2010) 2. formation assurée par le CNED durant un an, à la charge des parents : modules P1231 pour le latin et 1232 pour le grec incluant 6 devoirs à correction individualisée et 4 devoirs interactifs en autocorrection.	Régularité du travail au collège dans toutes les matières et motivation (entretien si nécessaire avec la famille). Admission en 1 ^{ère} sur présentation, lors d'un entretien, de devoirs régulièrement faits et corrigés.

** En principe un élève qui étudie le latin ou le grec en 2^{nde} suit cet enseignement jusqu'en Tle. Nous acceptons cependant les abandons qui s'avèrent être dans l'intérêt de l'élève (surcharge de travail) ou du groupe.*

EPREUVES ET EVALUATION

EXAMEN	Modalités des épreuves	Evaluation
<p>D.N.B</p> <p>BO n° 14 du 8 avril 2016</p>	<p>Pas d'épreuve écrite ni orale, mais une évaluation par l'enseignant de 3^{ème} des résultats obtenus au cours du cycle 4 et de l'investissement de l'élève dans la matière.</p>	<p>Le candidat latiniste ou helléniste au DNB, obtiendra 10 points supplémentaires si les objectifs du cycle sont atteints, 20 points s'ils sont dépassés, sans modulation possible.</p>
<p>BACCALAUREAT (séries L, S et ES)</p> <p>Option</p> <p>BO n° 15 du 9 avril 2009</p>	<p>Epreuve orale facultative</p> <p>Temps de préparation : 30 mn Durée de l'interrogation : 15 mn</p> <p>Le candidat fournit à l'examineur la liste des textes étudiés pendant l'année de Terminale (environ 200 lignes ou vers), organisée selon trois entrées au moins (dont l'œuvre intégrale) parmi les quatre inscrites dans le programme. La liste doit être signée par le professeur et visée par le chef d'établissement. Le centre d'oral doit mettre un dictionnaire latin-français ou grec-français à la disposition du candidat dans la salle d'examen.</p>	<p>La notation se fera sur 20 pour la traduction, le commentaire et l'entretien et on pourra ajouter à cette note sur 20 de 1 à 3 points selon l'intérêt et la pertinence des remarques du candidat durant la dernière partie de l'épreuve (appréciation de la traduction d'un court passage non préparé). S'ajoutent au total des points obtenus par le candidat à l'issue du 1^{er} groupe d'épreuves, les points au-dessus de la moyenne, multipliés par 3 si le latin (ou le grec) est choisi comme unique ou première option.</p>